

CHAPITRE 9 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE INDIVIDUEL

JOUEURS ADMIS

Tous les joueurs licenciés sont admis à participer au championnat donne libre. La licence pourra être délivrée le jour même par le Comité.

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT :

Clôture des inscriptions à 13h30

Le Championnat se déroule en 2 séances de 25 donnes (après-midi et soir). Pas d'éliminés après la 1ère séance. Le classement général final sera établi par addition des points des 2 séances. Sera déclaré Champion de Midi Pyrénées le vainqueur à l'issue de la dernière position.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T.

Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

LIEU	RAMONVILLE
DATE	5 JANVIER 2019
ARBITRE	Gilles MADON & René IZANS
MISE EN PLACE	13H30
ENGAGEMENT	15€
INDICE PCN	1,8
QUALIFIES	20

Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2^{ème} séance.

**Le championnat de France se déroulera du 20 au 22 avril 2019 à
PONTARLIER**